

VIIIème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Bujumbura 14 -16 Janvier 2015



DISCOURS BILAN

De Son Excellence, Madame BAÏWONG DJIBERGUI AMANE Rosine

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD,**

PRESIDENTE EN EXERCICE DE LA COMIFAC

**Excellence, Monsieur le Président de la République du BURUNDI,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des Forêts et de l'Environnement
des pays membres de la COMIFAC,
Excellences Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement de la République du Burundi ;
Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale ;
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations sous-régionales, régionales et
internationales ;
Honorables Membres du Parlement et Vénérables Sénateurs de la République du Burundi ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement ;
Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Distingués Invités ;
Mesdames, et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord au nom de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale et au mien propre, de remercier Son Excellence NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi qui a accepté malgré ses nombreuses occupations de présider personnellement la cérémonie d'ouverture de cette 8^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Excellence Monsieur le Président de la République,

Par votre présence, votre pays la République du Burundi vient ainsi de montrer le grand intérêt qu'il accorde à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les ressources forestières et environnementales des pays d'Afrique Centrale.

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement de la République du TCHAD ainsi qu'au nom de toutes les Délégations des pays membres de la COMIFAC qui ont effectué le déplacement de Bujumbura, d'exprimer notre profonde gratitude à votre Excellence, au Gouvernement et au Peuple frère de la République du Burundi pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé.

Je voudrais enfin, en ma qualité de Présidente en exercice de la COMIFAC, souhaiter à toutes les Délégations ici présentes, une cordiale bienvenue et un agréable séjour à Bujumbura, capitale de la République du Burundi.

**Excellence Monsieur le Président de la République
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres
Distingués invités**

C'est depuis novembre 2012 que mon pays, la République du TCHAD a succédé à la République Démocratique du Congo à la Présidence en exercice de notre institution sous-régionale : la Commission des Forêts d'Afrique Centrale.

Le mandat de la République du TCHAD s'est achevé il y a deux mois et dans quelques instants, la République du Tchad remettra le flambeau à la République sœur du Burundi qui devra assumer cette importante mission de Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour les deux prochaines années.

D'avance, je souhaite une bonne chance à la République du Burundi pour l'accomplissement de son mandat.

Aussi, voudrais-je saisir cette occasion pour vous présenter les grandes lignes des actions menées durant les deux années du mandat de la République du Tchad.

**Excellence Monsieur le Président de la République
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres
Distingués invités**

Durant le mandat que la République du Tchad a eu à assumer, l'on notera ce qui suit : Concernant les grandes rencontres internationales, les pays de l'espace COMIFAC ont participé et suivi avec beaucoup d'attention les grandes rencontres internationales parmi lesquelles la 19^{ème} et la 20^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le Changement climatique et qui devraient conduire au mois de décembre de cette année 2015 à Paris en République Française à l'adoption d'un nouvel accord global sur le climat. Il y a eu également la 12^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique d'octobre 2014 en Corée, la 11^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies à la Lutte contre la Désertification en 2013 en Namibie et bien tant d'autres événements importants.

Nos pays n'ont pas oublié les autres grandes préoccupations planétaires telles que la lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, le combat contre la désertification et la dégradation sous toutes les formes des ressources naturelles dont l'exemple le plus remarquable fut le grand braconnage transfrontalier qui a occasionné le massacre de plus de trois cent éléphants dans les parcs nationaux du nord du Cameroun et du sud du Tchad.

La signature des accords de coopération sur la lutte contre ce grand fléau entre les pays concernés à NDJAMENA en 2013 est l'acte qui met en relief une réelle volonté politique des pays de la sous-région de combattre de manière concertée ce grand braconnage transfrontalier.

La réduction de la pauvreté, cause de nombreux fléaux que connaissent nos pays d'Afrique Centrale a également été prise en compte dans tous les programmes d'actions tant au plan national que régional. La composante Fonds de Développement Local du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes dans le Bassin du Congo est un des exemples des actions entreprises en faveur de l'amélioration des revenus des populations locales des zones d'action de ce programme.

S'agissant de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le renforcement de ses capacités et la recherche des solutions pour assurer son bon fonctionnement ont comme toujours figuré parmi les principaux points inscrits aux agendas des sessions ministérielles ordinaires et extraordinaires qui ont eu lieu au cours de notre mandat.

Parmi les acquis importants au niveau institutionnel durant cette période, l'on retiendra la ratification par la République du RWANDA du Traité instituant la COMIFAC. Par ailleurs, la COMIFAC a continué de soigner son image tant au niveau sous régional qu'international. C'est ainsi qu'au niveau international, parmi plusieurs institutions qui en avaient fait la demande, la COMIFAC a été désignée comme « **observateur** » à l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de Conférence des nations Unies sur le Développement Durable à RIO de Janeiro.

Par ailleurs, la COMIFAC est maintenant éligible au bénéfice du financement direct de l'USAID. L'amélioration de la crédibilité de la COMIFAC s'est faite remarquée au niveau des pays membres par la confiance qui est de plus en plus accordée par les Etats membres à la COMIFAC parce qu'elle les accompagne dans leur politique de développement du secteur forestier et environnemental ; cela s'est matérialisé également par des efforts louables qui ont été accomplis par trois des dix pays membres qui se sont acquittés au cours de l'année 2013 de tous leurs arriérés de contributions égalitaires ainsi que celles dues au titre des exercices en cours. Emboitant le pas à ces pays, le Tchad vient de verser au début de ce mois de janvier, ses arriérés de 2013 et de 2014.

A tous ces pays, j'adresse au nom de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale toutes nos félicitations car, sans ces paiements, la COMIFAC serait à nouveau en état de cessation de paiement depuis plusieurs mois comme il y a plus de quatre années. Toutefois, il est utile de souligner que malgré les relances faites à l'endroit de tous les pays membres débiteurs, la situation financière de la COMIFAC reste très préoccupante. En effet, depuis le mois d'octobre 2014, l'institution n'est pas en mesure d'honorer ses charges de fonctionnement. Face à ce constat, je réitère l'appel à tous les autres Etats membres de la COMIFAC représentés ici, d'honorer leurs engagements en vue de garantir la survie et le rayonnement de cette institution sous-régionale.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Malgré toutes ces difficultés, plusieurs actions ont été menées en vue d'améliorer la gouvernance forestière et environnementale dans les pays d'Afrique Centrale. Parmi les actions qui illustrent les efforts accomplis dans ce sens par la COMIFAC l'on retiendrait :

- La révision du Plan de Convergence ;
- L'opérationnalisation du système de suivi évaluation de la COMIFAC ;
- La signature de l'accord tripartite entre le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine relatif à la coopération pour la lutte contre le grand braconnage transfrontalier et l'Accord Tripartite entre les Républiques du Congo, du Cameroun et la République Gabonaise relatif à la lutte contre le braconnage dans la zone du projet de la Tri nationale Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) ;
- La mise en place du groupe de travail Gouvernance forestière d'Afrique Centrale ;
- Le processus d'opérationnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) avec la publication périodique de l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale ;
- L'animation des groupes de travail thématiques qui a permis aux pays de l'Afrique Centrale d'élaborer et de défendre leurs positions communes et concertées lors des rencontres de négociations internationales sur l'environnement ;
- La poursuite des activités des programmes et projets de développement du secteur parmi lesquels le PACEBCo, le TRIDOM, le Projet régional de renforcement des capacités en matière de REDD+ ; le projet régional MNV, le Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts, le projet de Renforcement de la contribution des Produits forestiers non ligneux (PFNL) à la sécurité alimentaire en Afrique centrale, etc.
- Bien d'autres initiatives nouvelles ont elles vu le jour parmi lesquelles il convient de citer les projets de protection et d'aménagement des Parcs nationaux Boubadjida au Cameroun et Sena-Oura Yamoussa au Tchad, et sans oublier les importantes négociations entamées avec le Gouvernement brésilien dans le cadre de la coopération Sud-Sud en vue de la mise en place d'un projet de renforcement des capacités en matière de suivi du couvert forestier des pays de l'espace COMIFAC grâce aux nouvelles technologie en la matière.

Malgré ces résultats pour lesquels nous nous devons d'encourager l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour tous les efforts consentis et surtout pour son efficacité et son ardeur dans la mobilisation des ressources extérieures d'une part, et d'autre part, la confiance qui est placée à l'institution par les partenaires au développement pour financer les programmes de travail de la COMIFAC et des Etats.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

Le chantier reste encore très grand et nous pourrons ainsi citer les priorités qui restent toujours primordiales pour le bon fonctionnement de la COMIFAC. Il s'agit :

- de poursuivre les actions amorcées concernant la mise en place au niveau de tous les Etats membres du mécanisme de financement durable de la COMIFAC et dont un seul pays a à ce jour déjà inséré les dispositions juridiques dans sa loi de finance. Ce processus devra être poursuivi en prenant également en compte les autres mécanismes de financement innovants qui donneraient les ressources nécessaires suffisantes dont l'institution a besoin, non seulement pour son fonctionnement, mais surtout pour la mise en œuvre du plan de convergence révisé.

L'autre chantier très important est la préparation et la bonne organisation du 3^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale sur la Conservation et la Gestion Durable des ressources forestières et environnementales qui devrait donner de nouvelles orientations sur la base des résultats obtenus durant ces dix dernières années dans la mise en œuvre du Plan de Convergence par les pays membres sous la coordination de la COMIFAC. Des évolutions au niveau international concernant les questions de la gouvernance des ressources naturelles et de leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie des populations d'une part, et d'autre part, en considérant les difficultés que rencontre cette institution pour accomplir convenablement ses missions.

Il y a un réel besoin de prise de décisions fortes pour la mise en application des instructions données en 2005 par les Chefs d'Etat lors du 2^{ème} Sommet pendant lequel, ils ont reconnu les limites des contributions égalitaires pour le bon fonctionnement des institutions sous régionales, avaient instruit les départements concernés à mettre en place un mécanisme de financement durable du plan de convergence et de la COMIFAC.

Après plus de dix années, le moment est bien venu pour connaître le niveau atteint et ainsi décider des nouvelles directions à prendre pour atteindre les objets visés depuis le premier Sommet des Chefs d'Etat à Yaoundé en mars 1999. Cette session devra être l'occasion de prendre les décisions qui conviennent concernant l'organisation du 3^{ème} Sommet des Chefs d'Etats des pays membres de la COMIFAC et nous sommes bien capables d'arriver à une solution qui permet d'aller de l'avant.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'esprit de la Déclaration de Yaoundé notamment la solidarité, la concertation entre les Etats d'Afrique en ce qui concerne la conservation et la gestion durable des ressources forestières, devra être plus que jamais renforcé. C'est d'ailleurs ce qui a prévalu lors des négociations de NAGOYA et qui a permis d'aboutir à la signature du protocole APA.

Grâce à tous les efforts que les pays de l'espace COMIFAC ont sans cesse consentis pour garantir la pérennité des ressources forestières et environnementales de notre sous-région, l'Afrique Centrale avec la COMIFAC est désormais un modèle d'intégration en ce qui concerne la coopération inter états pour les questions de conservation et de gestion durable des écosystèmes.

Toutes ces réalisations ne seraient pas possibles sans les importantes contributions des Partenaires au Développement. C'est pourquoi au nom des Etats membres de la COMIFAC, je leur adresse à tous, nos sincères remerciements. Je citerais la République Fédérale d'Allemagne, la France, le Japon, la Banque Africaine de Développement, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), la Banque Mondiale, la FAO, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Mécanisme Mondial pour la Lutte contre le Désertification. Que ceux qui ne sont pas cités soient également remerciés.

Excellences

Mesdames et Messieurs

J'ai évoqué ci-dessus la situation financière très préoccupante de la COMIFAC et je ne voudrais pas terminer mon allocution sans revenir sur la question du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des Institutions partenaires qui n'est toujours pas opérationnel au niveau de l'ensemble des pays afin que ce problème reste une action prioritaire pour tous les acteurs concernés par le bon fonctionnement de la COMIFAC. Tous les efforts qui seront déployés dans ce sens par la République du Burundi et que nous souhaitons être renforcés par la Facilitation américaine du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) durant leur mandat respectif, devront être soutenus par l'ensemble des pays membres de la COMIFAC et par tous les Membres du partenariat si tous, nous voulons une COMIFAC plus forte, crédible et efficace.

Avant de terminer, je voudrais féliciter le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ainsi que l'ensemble des Experts des Pays Membres, notamment les Coordonnateurs nationaux, les Points focaux de la Convention sur les changements Climatiques, de la Convention sur la Diversité Biologique, et de la Convention sur la Lutte contre la Désertification pour le travail accompli durant ces deux dernières années.

Je souhaite enfin pleins succès à nos travaux et je vous remercie pour votre aimable attention.

Vive la Coopération sous régionale

Vive la COMIFAC

Je vous remercie